



☒

Charte d'engagement

Ayant droit âgé de 18 à 26 ans

« Bien vivre ensemble ses vacances »

La CCAS a pour ambition de favoriser et faciliter le départ en vacances du plus grand nombre d'agents des Industries électriques et gazières et de leurs familles. C'est dans cette perspective et pour répondre à vos attentes ainsi qu'à celles de vos parents, que la CCAS a décidé de vous ouvrir ses centres.

C'est ainsi que nous avons le plaisir de vous accueillir sur le centre de

Le Centre de Vacances est un espace de convivialité, de détente et de repos pour l'ensemble des vacanciers et des familles qui y sont hébergés.

A ce titre, il est essentiel de respecter les règles d'usage qui régissent le bien vivre ensemble pour que ce moment de vacances soit conforme aux besoins et attentes de chacun des bénéficiaires accueillis.

Ayant droit des Activités sociales, en vacances avec un ou plusieurs de vos proches, tous majeurs, vous êtes tout naturellement notre référent privilégié pendant toute la durée du séjour. Vous êtes également garants de l'observation stricte, par tous, des règles du vivre ensemble en vigueur sur le site où vous séjournerez.

Je, soussigné.....
NIA.....

A pris connaissance de la charte d'engagement et en accepte les termes.

Signature de l'ayant droit